

BEOGLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La reprise des travaux de la commission pour la définition du statut du Hatay

Importantes déclarations de M. Menemencioglu à la presse

Le comité des experts qui doit fixer le statut du Hatay reprendra ses travaux le 22 avril à Genève. La délégation placée sous la présidence de M. Numan Rifat Menemencioglu, sous-secrétaire aux affaires étrangères, est partie pour Genève par l'express d'hier soir. La délégation comprend MM. Necmeddin Sadak, Etem Menemencioglu, professeur de droit international, Fuat, professeur de droit essentiel, Şinas, directeur des affaires juidentiques, le colonel Şevki et M. Nazif de la Banque Centrale.

Le chef de la délégation M. Menemencioglu a fait les déclarations suivantes à un rédacteur du « Tan » :

— Au cours de la présente session, on s'occupera de l'application de la décision prise par le Conseil de la Société des Nations au sujet du statut du Hatay. D'autre part, on discutera deux projets que nous avons élaborés concernant ce statut, ainsi qu'un autre texte qui analyse les divergences entre notre point de vue et celui des Français sur certains articles du statut.

Le comité dans une de ses premières réunions, avait accepté d'aborder la discussion des projets des spécialistes turcs. Mais ceci n'implique pas que l'on ne doive pas mettre aussi en discussion les projets remis par les autres délégués.

Au cours de la réunion du 22, nous allons reprendre la lecture du projet de statut en voie d'élaboration. Nous allons nous occuper des modalités d'application des décisions de la Société des Nations et préparer les textes définitifs.

— Que pensez-vous des initiatives entreprises par la Syrie auprès de la Société des Nations et du gouvernement français pour amener certaines modifications dans la Constitution à donner au Hatay ?

— Il ne peut être question d'une re-

vendication de la Syrie. Il ne s'agit pas,

en l'occurrence, d'un conflit entre la Tur-

quie et la Syrie pour que cette dernière

puisse placer son mot. Nous n'avons pas

cédé en 1921 le Hatay à la Syrie. Nous

n'avons jamais accepté de reconnaître

le Hatay comme une partie intégrante

de la Syrie. En fin de compte, nous som-

mes en train de fixer, avec la décision

du conseil de la Société des Nations, le

Le nouveau règlement sur la navigation aérienne

Les priviléges des avions turcs. Prohibition des acrobaties sur les centres urbains

Un projet de loi réglementant la navigation aérienne a été élaboré par le gouvernement. Les dispositions en seront appliquées à tous les appareils qui survolent le territoire ou les eaux territoriales nationales.

Le texte comporte d'abord une définition de l'« aéronef ». On entend par ce nom tout appareil, plus lourd ou plus léger que l'air, pouvu ou non de la faculté de se diriger dans les airs et de se poser sur l'eau. Cette définition comprend donc, outre les avions proprement dits, les dirigeables et les ballons sphériques.

Les appareils militaires ainsi que ceux affectés aux services de la douane, de la police et des postes, sont considérés comme appareils de l'Etat; tous ceux qui ne sont pas compris dans cette catégorie constituent l'aviation privée.

Le transport des voyageurs ou des marchandises entre deux points du territoire turc, est réservé exclusivement aux ressortissants turcs.

Ce privilège est considéré comme un droit des Turcs, à moins qu'un accord intervienne entre des entrepreneurs étrangers et l'Etat, — accord qui devra être ratifié par une loi.

Le pacte asiatique

Les pourparlers à cet égard ont pris fin

Ankara, 18 (du corr. du « Tan ») — Depuis quelques mois des accords très importants ont été signés entre la Turquie et l'Iran. Ces accords de portée internationale intéressent aussi les autres pays faisant partie du pacte asiatique. Ils ont trait à la sécurité des frontières, l'extradition des coupables, le séjour, la construction aux frontières de douanes communes, aux affaires vétérinaires, à la voie de transit Trabzon-Iran, à la création de lignes aériennes.

La Turquie et l'Iran, en présence de tout événement qui troublerait la sécurité sur les frontières communes, passeront de concert à l'action.

Les entretiens concernant les accords de non-agression et d'amitié entre les principaux Etats du pacte asiatique Turquie, Iran, Irak et Afghanistan, accords de portée internationale, ont pris fin.

Lors du voyage de notre ministre des affaires étrangères à Téhéran il y rencontra aussi les ministres des affaires étrangères de l'Irak et de l'Afghanistan et les accords réalisés seront signés. Il est probable que M. Cemal Hüsni restera à Téhéran jusqu'au prochain voyage de notre ministre des affaires étrangères.

Nos ministres en Yougoslavie

L'arrivée sur le littoral de l'Adriatique

Belgrade, 18. A.A. — MM. Inönü et Aras accompagnés du général Maritch, ministre de la guerre, arrivèrent ce matin par train spécial à Hertzeg Novi, sur le littoral du Sud.

La population avait fait de grands préparatifs pour recevoir dignement et solennellement les hommes d'Etat éminents.

Ce matin Hertzeg pavoise aux couleurs des deux pays amis et alliés. Quelques instants avant l'arrivée du train les personnalités officielles se trouvaient réunies sur le quai de la gare. On remarquait le gouverneur, le commandant de la marine de guerre, les représentants du conseil municipal ainsi que ceux de différentes associations de la ville.

— Quelles sont vos convictions au sujet des résultats de ces entretiens ?

— Je me mets en route imbue de la conviction la plus inébranlable que nos frères du Hatay jugeront bientôt de tous leurs droits. Je vais m'appuyer de toutes mes forces à réaliser cet heureux événement.

Notre délégation a été saluée à Sirki à tous les « Hatayli » présents en notre ville.

M. Menemencioglu, s'adressant à eux, leur demanda :

— Hatayli, votre foi en notre cause est-elle forte ?

Ils répondirent tous d'une voix.

— Notre foi sera jusqu'au bout !

Avec notre délégation, se rend aussi à Genève le président de l'Association Hatay indépendant, M. Abdurrahman Mülük.

Des aéroports seront érigés dans les diverses parties du pays. Ils seront aménagés de telle sorte qu'ils puissent servir à l'atterrissement, à la réparation et à l'équipement des appareils et fournir à tout moment, des renseignements météorologiques.

Outre ces aéroports, dans chaque ville il y aura un aérodrome à l'usage des voyageurs.

Il sera rigoureusement interdit à tout appareil survolant une ville ou une agglomération urbaine de se poser à des acrobaties. Cette prohibition que la loi introduit en vue de prévenir des accidents possibles sera levée, après autorisation, lors des fêtes et manifestations aériennes.

La hauteur à laquelle devront s'élever les appareils survolant le territoire turc a été fixée à 2000 mètres.

Par cette loi aussi, les objets que devront transporter les avions ont été également déterminés. Certains ont été prohibés. Les objets qui ne pourront être transportés sans autorisation spéciale sont les suivants :

Appareils de T. S. F., de téléphone, de prises de vues cinématographiques, et de photographie ; les pigeons voyageurs ; les matières explosives, les armes de guerre et munitions.

La Hongrie et la Petite-Entente

Budapest, 19. — Parlant à Szegedin des relations entre la Hongrie et la Petite-Entente le ministre des affaires étrangères M. Daranyi a souligné que les relations pourront devenir normales si la question des minorités reçoit une solution satisfaisante.

Le témoignage précise que Stelresco fut exclu de la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut exclu de la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par la garde de fer, qui lui permit sa réintroduction dès qu'il tuerait Titulesco.

Bucarest, 19. A.A. — Au cours du procès de dix légionnaires de la Garde de Fer, un témoin déclara que les légionnaires voulaient assassiner M. Titulesco.

Les accusés avaient tué, il y a quelque mois, le nommé Michel Stelresco, qui fonda un groupement dissident.

Le témoignage précise que Stelresco fut tué par

Les articles de fond de l'*"Ulus"*

A Belgrade

Ismet Inönü et Tevfik Rüştü Aras qui ont déjeuné au palais blanc de Dédinya, chez le prince Paul, ont pris le thé sur le même mont, au palais de la reine Marie. Le prince Paul qui ajouta à sa culture et son intelligence très fine la rare autorité avec laquelle il remplit sa tâche de chef d'Etat, a été un hôte plein de cordialité et de sincérité. Ainsi le déjeuner, il a conduit les dames auprès de sa petite fille.

Les jardins et les bosquets de la colline de Dédinya ont l'âge de l'Ormancifili. Le roi Alexandre aimait l'atmosphère des champs et la vie de famille. Tout rappelle son souvenir dans ce palais de style néo-yougoslave qui présente des particularités serbo-byzantines. Tevfik Rüştü Aras nous a fait voir le coin où il s'est entretenu avec lui. Plus à l'intérieur, dans le petit salon à colonnes, la reine fait part à Ismet Inönü et aux dames de ses souvenirs d'Istanbul. Personne ne parle du grand deuil, mais toutes les pensées se concentrent sur cet effroyable souvenir. Le noble et sympathique visage de la reine est volé par cette ombre.

A l'occasion de la visite d'Ismet Inönü à l'Institut de géographie, le drapeau turc a été hissé pour la première fois après soixante-dix ans sur la citadelle de Belgrade. Dans les avenues de la capitale, qui n'a plus rien de balkanique et présente l'aspect d'une grande ville européenne, les drapeaux des deux pays mêlent leurs plis sans avoir nullement l'air d'être dépassés. Il y a des amitiés qui se basent uniquement sur une série de traités inspirés par le souci d'intérêts déterminés ou qui ont le caractère de convention d'armistice, destinés à atténuer certains conflits. Il n'en est pas ainsi de l'amitié turco-yougoslave. La base de cette amitié, conclue dans l'immortelle poignée de main entre Ataturk et le roi Alexandre est la vérité et le naturel.

Lors du souper et de la soirée au club militaire de Topcudere, où étaient réunies les personnalités officielles et privées les plus en vue de Belgrade, l'atmosphère d'allégresse de la visite d'Ismet Inönü s'est rechauffée encore davantage; désormais chacun le connaît. Ismet Inönü qui a l'art de se faire aimer est au milieu d'une société dont l'âme pleine de noblesse, sait aimer. De même que la Yougoslavie n'a rien à lui cacher, il n'est aucun cœur yougoslave qui lui soit fermé. Partout où il va, au cours de sa promenade, les manifestations d'allégresse des masses populaires dépassent toutes nos prévisions.

La seconde nuit d'hospitalité de Belgrade est clôturée par la soirée chez Haydar Atay, le doyen du corps diplomatique et, indubitablement, l'une des personnalités étrangères les plus connues et les plus appréciées. Les réceptions du ministre de Turquie sont toujours très courtes, et, cette fois, la présence d'Ismet Inönü leur donne un caractère inoubliable. Nous sommes heureux d'apprendre qu'Inönü n'admet pas que pendant longtemps encore il n'y ait pas une «Maison turque» à Belgrade.

Tous les journaux sont pleins aujourd'hui des photos et des détails des visites à Oplenatz et à Avala. Oplenatz est la montagne où se trouve le mausolée des membres de la dynastie yougoslave. On y a construit une église que l'on peut qualifier de majestueuse. Devant la tombe, encore très récente du Roi Alexandre, Ismet Inönü s'est courbé un certain temps, pour évoquer avec tristesse son souvenir encore très frais. Oplenatz fait face au bercail de l'indépendance serbe. A l'aller comme au retour, on passe devant le village du fondateur de la dynastie, Kara Georges. Quant à la colline d'Avala, elle a été consacrée au monument du Soldat Inconnu. Ce magnifique monument auquel on travaille de longue date avec le concours de l'armée coûtera 500.000 Ltqs. Le célèbre sculpteur croate Mestrovitch a mis en place cinq d'entre les huit statues du monument. Ceux qui cherchent l'emplacement le meilleur pour un monument à Istanbul ont-ils songé à Çamlıca ?

Fahim Rifki Atay

Erratum.—Une erreur de transmission, dans le précédent article de M. Atay, à l'*"Ulus"*, a fait imprimer *"Tuz Köylüsü"* (*le paysan du sel*) au lieu de *"Tuna Köylüsü"* (*le paysan du Danube*).

LES ARTS

Exposition de Gravures Anciennes et Modernes

Cette Exposition, considérée comme une manifestation artistique des plus curieuses organisée pour la première fois à Istanbul par le Comité de l'Union Française, sera ouverte prochainement.

Elle mérite d'attirer une foule de visiteurs ou d'amateurs friands de connaissance et d'admirer les épreuves différentes d'un art très grand, mais un peu ignoré ici. Elle offrira à tous un spectacle original et une attraction vive et instructive.

Des visites en groupe, dirigées et commentées par Mr Raoul Martin, ancien élève de l'Ecole du Louvre, auront lieu et seront annoncées par la Presse. — Entrée libre et gratuite.

A propos du rachat de la Sté des eaux de Kadıköy

A quand la distribution gratuite de l'eau ?

Nous lissons dans le *"Tan"*:

A la suite de l'entente intervenue entre le ministère des Travaux publics et la Compagnie des eaux de Kadıköy, celle-ci sera exploitée dorénavant par la municipalité. Voilà donc une nouvelle de nature à nous combler d'aise.

Dans un passé tout récent encore, les compagnies étrangères, les capitalistes exploitants étrangers avaient encerclé le commerce, l'industrie, les finances turques comme une toile d'araignée.

Le traité de Lausanne a délivré le pays du capitalisme européen, cette sangsue qui lui suçait le sang. Notre économie et notre politique ont cessé d'être sous la tutelle d'autrui.

Si le gouvernement a pris sous sa haute direction l'industrie et le commerce, s'il contrôle les établissements industriels, s'il fait une politique établie, c'est avant tout pour supprimer la souveraineté et les méfaits du capital étranger.

La campagne menée contre celui-ci par le ministère des Travaux publics est l'aide la plus grande qu'il apporte à notre délivrance économique.

A ce point de vue, le fait que la Compagnie des eaux de Kadıköy a passé à la municipalité est un succès qui doit s'inscrire à l'actif de ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens.

Nous avions raison de nous plaindre des agissements de la compagnie des eaux de Derkos. Ses tarifs étaient exorbitants. Sous le couvert de loyer de compteurs, de prises d'eau et autres, elle exploitait intensivement le public. De plus le service laissait énormément à désirer.

Maintenant que la municipalité est chargée de l'exploitation de cette société, le débit est plus abondant, mais l'eau est loin d'être tout à fait pure. En outre le tarif en vigueur est quelque peu élevé.

La municipalité héritant de la mentalité de la compagnie fait régler par le nouveau locataire les arrérages du précédent.

Or, si une société particulière n'a une municipalité qui représente toutes les classes de la population ne peuvent priver d'eau qui que ce soit, ne servir que le temps d'une minute. La municipalité doit donc créer des facilités au public. Si elle se conduit comme l'ancienne compagnie, cela signifierait qu'elle a hérité, en même temps que de son réseau, de sa mentalité rétrograde consistant à réaliser des bénéfices à tout prix.

D'après les rapports de l'administration municipale des eaux, le nombre des abonnés a été en 1936 de 21.530, soit 1012 de plus qu'en 1935. Les recettes se sont élevées à 1.148.219 livres, soit une augmentation de livres 17.304 par rapport à l'année 1935. Ces chiffres prouvent donc que la municipalité a clôturé son année d'exploitation avec un bon bénéfice.

Or, l'eau ne doit pas être entre les mains des municipalités une source de revenus. Elle vient en tête de tout ce qui est considéré comme objet de première nécessité.

Les municipalités doivent veiller, au contraire, à fournir l'eau au public au meilleur marché possible et par des diminutions graduées du tarif, la mettre gratuitement à la disposition du public.

LES CONFERENCES

Au Halkevi de Beyoglu

Demain, 20 avril, à 18 heures, une conférence sera donnée au Halkevi de Beyoglu, à Tepebaşı, par M. Hami Dañışmend.

Le rôle des Turcs dans la formation de l'écriture.

L'entrée est libre.

A la Casa d'Italia

Le 21 avril, à 18 h. 30 seront célébrés à la «Casa d'Italia», l'anniversaire de la «Naissance de Rome» et la Fête du Travail. Le Prof. Dr A. Ferraris, directeur du Lycée italien de notre ville, a été chargé de prononcer à ce propos un discours commémoratif.

A la «Dante Alighieri»

Demain 20 Avril crt, à 18 h.30, dans la Salle des Fêtes de la «Casa d'Italia» (Tepebaşı), M. A. Vertova fera une conférence avec projections cinématographiques sonores sur le thème «Le tourisme italien».

A l'Union Française

Aujourd'hui 19 avril, à 18 h.30, dans la salle des fêtes, conférence-audition de M. Enkserdjis sur:

L'évolution de la musique française au cours de ces trente dernières années.

La conférence sera suivie d'une audience avec la participation de:

Mme Babikian (Soprano)

Mme L. Enkserdjis (Piano)

Mr L. Enkserdjis (Violon)

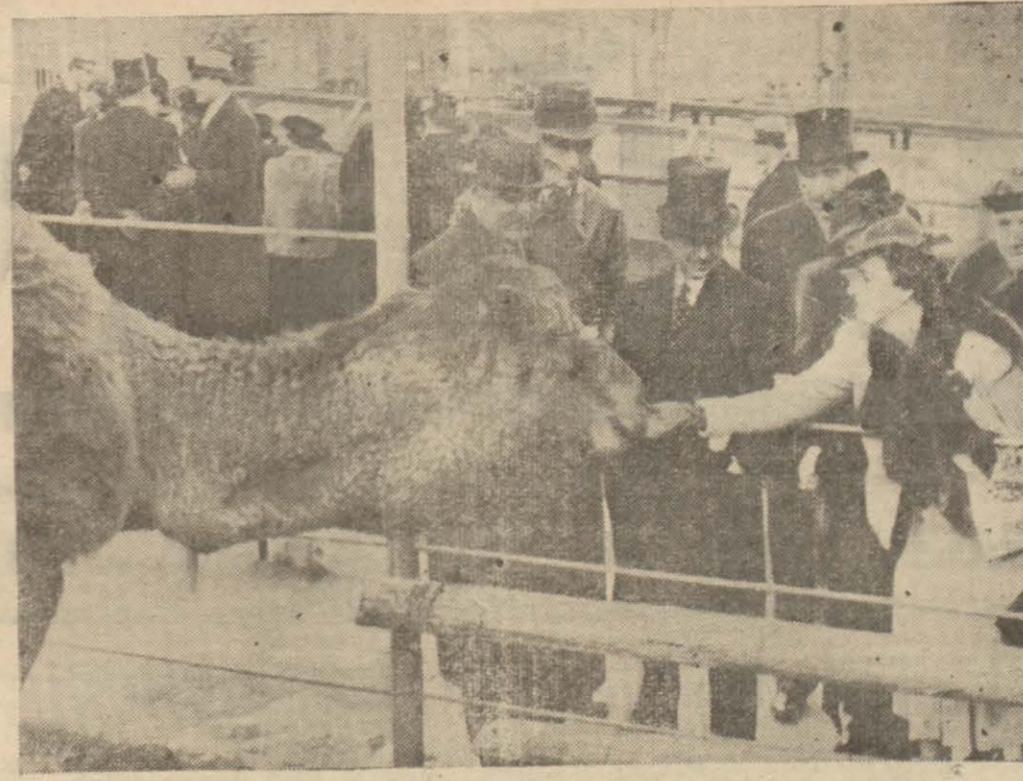
Mr A. Yanku (Violoncelle)

Le programme, œuvres de C. Saint-Saëns, Vincent d'Indy, Gabriel Fauré, Claude Debussy, Maurice Ravel, etc.

LA MUNICIPALITÉ

La crainte de l'amende...

La crainte de l'amende est certainement en matière de discipline de la vie urbaine, le commencement de la



Le Président du Conseil et Mme Ismet Inönü visitent en compagnie de M. Stoyadinovitch le jardin zoologique de Belgrade

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

Contre le danger aérien

Un cours a été institué à l'hôpital de Haseki à l'intention exclusive des médecins, au sujet des mesures à prendre pour se protéger contre les gaz asphyxiants. Les médecins de notre ville l'ont suivi pour la plupart.

A partir de cette semaine, un nouveau cours sera entamé à l'intention des pharmaciens et du personnel sanitaire. Tous les pharmaciens employés dans les services de l'Etat ou établis pour leur propre compte seront tenus de le suivre.

Ainsi, tous ceux dont dépend la santé du public auront été convenablement instruits des mesures à prendre pour remédier aux effets des attaques aériennes.

Les cours pour le public seront inaugurés vers la fin de ce mois.

La contrebande des stupéfiants est en baisse

Tant le bureau pour la chasse à la contrebande, à la direction de la Sécurité, que l'organisation pour la protection douanière poursuivent de façon très active la contrebande des stupéfiants. Au cours du mois dernier, on a enregistré huit cas de contrebande de stupéfiants et dix de héroïne. Les coupables ont tous été déférés à la justice.

Les recherches et les enquêtes qui ont été faites ont démontré qu'il ne reste plus en notre ville aucune officine ni aucune organisation pour la production ou la manipulation des stupéfiants. Le nombre des marchands de la drogue fatale diminue de plus en plus. Ceux que l'on livre actuellement aux tribunaux sont surtout des héroïnomanes et cocainomanes — c'est à dire que l'empoisonnement plait que des «empoisonneurs» plutôt que des «empoisonnés».

Le tribunal de paix de Sultan Ahmed

Nous annonçons que les tribunaux de Sultan Ahmed qui fonctionnent au local du «Kaymakamlık» d'Eminönü, dans un local très étiqueté, seraient transférés dans un local plus approprié, abords de Sultan Ahmed. Il a été décidé d'installer les trois tribunaux en question à Divanoglu, au local occupé jusqu'ici par le Foyer de Couture des Dames turques.

L'immeuble sera évacué ces jours-ci par ses locataires actuels et l'aménagement des tribunaux y sera entrepris tout de suite.

Appel de recrues

Du bureau de recrutement de Kadıköy :

1. — Suivant l'usage, les non-musulmans nés entre 316 et 330 (exclusivement) sont appelés sous les drapeaux en avril 1937.

2. — Le jour de concentration au bureau de recrutement est le 21 avril 1937.

3. — Ceux qui désirent payer la taxe d'exonération devront le faire jusqu'au 20 avril 1937, au soir.

4. — Les intéressés doivent se présenter dès à présent au bureau de recrutement pour les formalités d'usage.

Dans les prisons

Un confrère avait annoncé que les détenus des prisons de notre ville soumettent les personnes que l'on vient d'arrêter, à leur entrée en cellule, au paiement d'une contribution arbitraire sous peine de violences et de brimades. On ajoutait même qu'en vue de réprimer ces abus une centaine de détenus d'Istanbul seraient transférés dans les prisons de la province. Le procureur d'Istanbul, M. Hikmet Onat, a opposé un démenti formel à ces rumeurs. Il n'y a aucune pratique de ce genre dans les prisons d'Istanbul.

De temps à autre, quelques convives de détenus sont effectivement dirigés vers les prisons de l'intérieur.

Il n'y a là toutefois qu'une conséquence très naturelle de l'encombrement consécutif au nombre excessif des détenus.

LA MUNICIPALITÉ

La crainte de l'amende...

La crainte de l'amende est certainement en matière de discipline de la vie urbaine, le commencement de la

Lettre de Palestine

Village d'enfants

Jérusalem, avril 1937

Les enfants juifs de l'Eretz-Israel ne se meuvent pas dans le même monde que leurs frères du Galouth.

En Palestine ils vivent sur des lieux où vivent également des remarquables traditions historiques et religieuses. Ils grandissent en outre sous les rayons du soleil et le chatouillement de couleurs.

Ces enfants ne connaissent aucune autre patrie. Le pays d'Israël est leur pays natal, l'hébreu leur langue maternelle, qui les accompagne depuis leur naissance, au jardin d'école, puis au collège et à l'Université.

La plus grande partie de l'enseignement, depuis le jardin d'enfants, jusqu'aux dernières classes de l'école communale est donnée en plein air. On apprend aux enfants à aimer le travail. Ils sèment et plantent. Ils font la moisson et apprennent par le travail à aimer le sol de leur pays.

Bien entendu, il existe une différence avec les enfants des autres pays. Ici, ils ont l'indépendance, la sûreté d'eux-mêmes que la libre Palestine juive seule peut leur inculquer.

En terre d'Israël ils sont chez-eux et ils vous regardent fièrement dans les yeux, tiennent la tête haute et la poitrine bombée.

Les fêtes juives insufflent à la vie des enfants un caractère hébraïque tout particulier en provoquant la reconstitution naturelle des vieilles coutumes populaires.

Le Fonds National Juif désire vraiment rapprocher les enfants d'Eretz-Israel de ceux des autres pays pour que, d'avance, le contact soit établi entre les apprentis constructeurs du Home National Juif et leurs jeunes frères dispersés par la morte.

Il s'y rendront on ils viennent un matin pour s'asseoir à l'ombre d'un cheval qui s'y reposait.

Revenus auprès du gouvernement, ils l'ont demandé d'aller voir dans son état qui s'y trouvait et de lui dire ensuite à quel étage il se trouvait et de lui donner un nom à ce cheval.

— Traînez, leur cria-t-il, et ne distinguez pas entre eux.

Malte d'un cheval ?

Et sur le champ il ordonna une bénédiction générale.

Le lendemain ce fut le tour des chevaux. Ceux-ci, ayant vu la veille les noblesses de leurs collègues grecs et ne voulant pas être en retard, se rendirent à leur tour des chevaux de Malte.

— Comment, répliqua le gérant, une chose pas à même de faire une distinction entre une chèvre et un cheval ? Vous seriez pas une chevre et un cheval ?

Le même châtiment fut également infligé à l'ensemble des chevaux

CONTE DU BEYOGLU

**L'art de prêter
de l'argent**

Par RENÉ DAUMIÈRE.

Le ménage Cartier (Germain et Madeleine), n'a jamais d'argent, c'est un fait. Toutefois, cet aimable jeune couple ne peut s'habituer à cette absence d'espèces sonnantes et trébuchantes. Après tout, n'est-ce pas ? — Il est bien excusable... Madeleine, surtout, souffre de la pauvreté. Hier, quand, passant rue de la Paix, elle a senti sous ses souliers à semelles fatiguées le froid mouillé de l'asphalte, quand son manteau plus fatigué encore, a laissé passer sur son corps une brusque rafale, elle a découvert en elle comme une révolte...

Quand on n'a pas d'argent et qu'il faut en trouver, on n'a guère qu'une ressource : l'emprunt. Un gosse de dix ans, médiocrement doué, sait déjà cela. En politique, d'ailleurs, c'est exactement comme ça qu'en fait. Seulement il est assez dur d'avoir à constater combien il est plus facile de trouver un milliard que cinq pauvres petits billets de cent francs.

Cinq cents francs... Où le jeune ménage Cartier va-t-il trouver les cinq cents francs qui lui permettront de payer ce qui est dû sur le dernier terme, et diverses petites dettes ?

L'hiver complique encore la situation. Le charbon est si cher ! Et dire qu'il y a pourtant par le monde des êtres protégés, quasi miraculeux qui ne connaissent pas l'angoisse du lendemain, des créatures préservées qui ne sauront jamais ce que sont le froid, la faim, le manque de linge et de vêtements.

On a demandé du secours à l'oncle Paul, puisqu'il n'y a plus ni papa ni maman pour aider. Madeleine et Germain étant tous les deux orphelins. L'oncle Paul est riche, il n'a pas d'enfant. Il a répondu à ses neveux que lui aussi, autrefois, gagnait neuf cents francs et qu'il mettait pourtant des sous de côté. Madeleine et son mari ne doivent pas savoir s'arranger. Quant à lui, Paul, il ne leur donnera rien car il ne faut pas, par un prêt imprudent, engager la jeunesse d'aujourd'hui dans des folles dépenses.

Tout ceci, oncle Paul l'a exprimé dans une longue lettre que Madeleine a lue avec application et qu'elle a ensuite communiquée à son mari. Il n'ont pas pleuré, oh ! non, ils ont même souri car ce sont des humoristes. L'humour ne nourrit que l'esprit, mais, moralement, quelle somptueuse nourriture !

Au bout d'un moment, la jeune femme a dit :

— J'ai une idée. Je vais demander à la vieille Mme Grippard si elle veut bien nous prêter cinq cents francs. Elle m'a connue toute petite, elle m'aime je crois.

— Tu veux ?... A cette avare ! a gloussé Germain... Oh ! ma pauvre chérie, tu es folle.

Mais Madeleine s'est obstinée !

— Pas du tout, j'y vais de ce pas.

Et elle y est allée...

— Alors, chère Madame, j'ai songé que vous voudriez peut-être nous rendre ce grand service... Nous vous rendrions la somme en cinq mensualités...

Assise dans un petit salon douillet, courageusement, Madeleine vient de présenter sa requête à son vis-à-vis, la vieille Mme Grippard.

Mme Grippard, les yeux mi-clos l'écoute, les mains sur son cœur, sans doute pour empêcher celui-ci de céder à quelque élán inconsidéré. Elle est très raisonnable, Mme Grippard, et pour elle aussi la jeunesse moderne est bien exigeante. Tenez, elle aurait dû se marier avec l'oncle Paul.

En ce moment, Mme Grippard est joliment ennuie. Elle se trouve en face de ce délicat emploi du temps : Ne pas prêter l'argent demandé. Argent prêté est trop souvent argent perdu.

Toutefois, avoir l'air généreuse, une réputation de philanthropie est toujours flatteuse.

Ne pas se brouiller avec Madeleine, femme gentille, agréable relation, un peu sotte toutefois, et, semble-t-il, facile à abuser ;

Pendant trois minutes, exactement, Mme Grippard ne trouve aucun moyen de concilier ces divers points du problème. Mais la quatrième minute la sauve. Forte, bien rentée, Mme Grippard a deux qualités indéniables, elle est avare et elle est maligne. Aussi une idée de génie fleurit-elle ses lèvres étroites. Elle a trouvé. Et je crois bon pour ma part de vous communiquer son truc, il peut être utile en ces temps troublés où les tapeurs abondent. Servez-vous-en à chaque demande d'emprunt qui vous paraîtra importante.

— Ah ! chère petite, dit-elle à Madeleine, combien je vous plains ! Les hommes d'argent, quel supplice ! Moi-même, en ce moment...

Un soupir discret souligne ce qui est un mensonge. Puis, plus ferme, la voix de Mme Grippard interroge :

— Si de mon côté, je vous demandais cinq cents francs et que vous les ayez, chère enfant, me les prêteriez-vous ?

Rendez-vous à Vienne

Tél. 41341—Aujourd'hui jusqu'à la dernière matinée: LES LOUPS ENTRE EUX

Vie Economique et Financière**Le développement
des cultures de coton**

On annonce que l'on passera dès à présent à l'application du plan concernant la culture du coton de haute qualité, — plan qui avait été élaboré il y a deux ans par le ministère de l'Agriculture.

D'après ce plan, on ne devait procéder à la distribution des graines de coton de la nouvelle espèce qu'en 1938 seulement. Or, grâce aux efforts qui ont été déployés, on a commencé leur distribution à partir de cette année et de cette manière, on aura passé à l'application du programme y relativement avant le terme prévu. Toujours d'après ce même plan, les vilayets de Seyhan, Içil, Malatya, Elâzîz, Diyarbekir, Urfa, Maras, Gaziantep, Manisa et Aydin.

En vue d'assurer le meilleur rendement de ces machines, des employés spéciaux ont été désignés. Ils travaillent avec les villageois et de cette façon ils les habituent à la culture mécanique.

Un programme a été d'ailleurs élaboré pour que la culture l'an prochain soit assurée dans les régions où l'on cultive le coton, à la machine.

Le ministère de l'Agriculture a d'ores et déjà entrepris des études pour déterminer les régions où l'on pourra tout particulièrement se livrer à la culture du coton au moyen de machines agricoles. Lorsque ces investigations prendront fin, on organisera des coopératives qui auront pour but de travailler le coton.

On songe aussi à distribuer des terres dans ces régions aux cultivateurs qui en sont dépourvus et qui à l'heure actuelle, travaillent comme associés ou comme ouvriers auprès des propriétaires.

**Les vignobles
endommagés à Manisa**

A la suite des nouvelles parvenues

se terminer cette année-ci, on commencera la distribution des graines des nouvelles qualités.

Le ministère de l'Agriculture, tout en poursuivant l'amélioration des graines de culture, prend des mesures effectives pour mécaniser la culture du coton. Dans cet ordre d'idées, 260 semeuses ont été distribuées dans les vilayets de Seyhan, Içil, Malatya, Elâzîz, Diyarbekir, Urfa, Maras, Gaziantep, Manisa et Aydin.

Malgré que les investigations auxquelles on se livre n'ont pas pris fin, il est certain en tout cas que les dégâts sont pas tels.

La direction de l'agriculture du village d'Izmir a fait examiner, elle aussi, la situation issue à la suite des froids

et de l'essort qu'il n'y a pas eu

des dégâts importants dans les diverses cultures, légumes, tabacs, et vignes.

Seulement dans les vignes Torba,

on peut enregistrer des dégâts évalués à 5 %.

Vous n'aurez plus l'air morose quand vous verrez bientôt les 5 excellents comiques dans le film qui feront votre joie.

Leo Slezak--Hans Moser--Adele Sandrock et les Pat et Patachon dans leur dernier succès

"LE CIRQUE"

(Knox und die Justigen Vagabunden)

Musique de Robert Stoltz

Bientôt au Ciné SUMERChaque soir
Allez entendre au**PARK HOTEL**

Le réputé chanteur Argentin

LUIS SCALON

Roi du Tango

Bientôt :

Sari Barabas !!!**Mouvement Maritime****ABRIATICA**
SOC. AN. DI NAVIGAZIONE - VENEZIA

| Départs pour: | Bateaux | Service accéléré |
|---|---------|------------------|
| Pirée, Brindisi, Venise, Trieste | CELIO | 23 Avril |
| des Quais de Galata tous les vendredis à 10 heures précises | RODI | 30 Avril |
| | CELIO | 7 Mai |
| | RODI | 15 Mai |

| | | |
|---------------------------------|-------------|----------|
| Pirée, Naples, Marseille, Gênes | CAMPIDOGLIO | 22 Avril |
| | FENICIA | 6 Mai |
| | MERANO | 20 Mai |

| | | |
|--|-----------|----------|
| Cavalla, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Santorin, Brindisi, Ancône, Venise, Trieste | DIANA | 29 Avril |
| | ABBAZIA | 15 Mai |
| | QUIRINALE | 27 Mai |

| | | |
|---|--------|----------|
| Salonique, Métélin, Izmir, Pirée, Calamata, Patras, Brindisi, Venise, Trieste | ISEO | 24 Avril |
| | ALBANO | 8 Mai |
| | VESTA | 22 Mai |

| | | |
|----------------------------|-----------|----------|
| Bourgas, Varna, Constantza | FENICIA | 21 Avril |
| | ABBAZIA | 22 Avril |
| | MERANO | 28 Avril |
| | VESTA | 5 Mai |
| | QUIRINALE | 6 Mai |

| | | |
|-------------------------|-----------|----------|
| Sultuna, Galata, Brilla | FENICIA | 21 Avril |
| | ABBAZIA | 28 Avril |
| | MERANO | 5 Mai |
| | QUIRINALE | 12 Mai |

| | | |
|--------|--------|-------------|
| Batoum | ALBANO | 22 Avril |
| | | à 17 heures |

En coïncidence en Italie avec les luxueux bateaux des Société « Lloyd Triestino », pour toutes les destinations du monde.

Agence Générale d'Istanbul

Sarap Iskelesi 15, 17, 141 Mumhane, Galata

Téléphone 44877-8-9. Aux bureaux de Voyages Natta Tel. 44914. W-Lits 44686

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hûdavendigâr Han - Salon Caddesi Tél. 44792

| Départs pour: | Vapeurs | Compagnies | Dates |
|--|---|--|--|
| Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, port du Rhin | « Stella » « Achilles » | Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vapeur | du 23 au 27 Avril |
| Bourgas, Varna, Constantza | « Triton » « Achilles » « Orestes » | » | vers le 21 Avril vers le 24 Avril vers le 30 Avril |
| Pirée, Marseille, Valence, Tarragone | « Lyons Maru » « Lima Maru » « Tokioye Maru » | Nippon Yusen Kaihatsu | act. dans le port vers le 18 Mai vers le 18 Juin |

C.I.T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. Biliets ferroviaires, maritimes et aériens. — 30 % de réduction sur les Chemins de Fer Italiens.

S'adresser à : FRATELLI SPERCO Salas Cadodes-Hûdavendigâr Han Galata Tél. 44792

Deutsche Levante - Linie, G. M. B. H. Hambourg

Deutsche Levante-Linie, Hambourg A.G. Hambourg

Atlas Levante-Linie A. G., Bremen

Service régulier entre Hambourg, Brême, Anvers, Istanbul, Mer Noire et retour

Vapeurs attendus à Istanbul de Hambourg, Brême, Anvers et Rotterdam

Départs prochains d'Istanbul pour Bourgas, Varna et Constant

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'amitié turco-yougoslave

M. Ahmet Emin Yalman écrit dans le "Tan":

Il est très curieux de constater que tout ce qui nous divisait naguère nous rapproche aujourd'hui et nous unit. Même nos cinq siècles de vie commune ne forment pas un mur entre nous. Au contraire cette vie commune a engendré l'identité de nos goûts et de nos habitudes et particulièrement de la langue ; cette ressemblance fait naître le rapprochement. Nos proverbes, nos maximes, nos plaisanteries, legs de l'expérience de la vie de nos pères sont les mêmes. Nous abordons la vie de façon semblable. Nous chantons les mêmes airs de musique populaire. Nos estomacs sont habitués à des nourritures semblables. Et ces mets ont le même nom dans nos deux pays.

L'autre soir, de concert avec des amis yougoslaves, nous cherchions les mots communs aux deux langues. Les noms de beaucoup de choses qui nous entouraient sont les mêmes dans nos deux langues.

Nous avons commencé par le costume : on dit en serbe comme en turc *pabuc*, *corap*, *yelek*, *dügme*, *ilik*, *fıstan*, *tepeük*. Pièces au mobilier : *kapi*, *bodrum*, *tavu*, *basamak*, *civılık* (garde robe) *yatak*, *yaşlık*, *çarşaf*, *yorgan*, *peşkir*, *tepsi*, *gülvec* sont des mots serbes. Quant aux plats, ils sont innombrables : *du papaz yahni* à l'imambayıldı, des *börek* au *boğaca*, au *yogurt*...

Et l'on dit aussi *bülbül* (rossignol), *sümbül* (yacinte), *gül* (rose), *gül bahçesi* (rosiers), *sevda*, *aşık* (amour) et beaucoup d'autres mots se référant à la langue des fleurs et des sentiments. Enfin, on n'est pas peu surpris d'entendre en serbe des mots inattendus comme *budala* (sot), *inatçı* (tenté)... .

Ceux qui nous entourent sont loin de trouver mauvais cette identité des mots des deux langues. Au contraire, dès que l'on découvre un nouveau mot commun tout le monde applaudira.

Il y a beaucoup d'éléments qui subsistent en Yougoslavie du temps de l'Empire ottoman et nous sont proches par la religion, la culture, la langue. Mais ils ne nous disent pas, Ils nous rapprochent. Les manifestations auxquelles nous avons assisté à Bosnasaar (Sarajevo) ne sont que l'expression vivante du rapprochement entre les deux pays.

De même qu'en Amérique, de part et d'autre de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, il y a des masses humaines de millions d'hommes qui parlent la même langue, ont la même conception au sujet des événements, ont la notion très nette de tout ce qui les rapproche, mais maintiennent toutefois leurs distinctions politiques et de la délimitation de leurs frontières ; nous voyons du même œil les éléments qui nous sont proches, en Yougoslavie, du fait des événements historiques. Nous n'éprouvons même pas un sentiment qui ressemble à des regrets en constatant que parmi les nouvelles générations de la Bosnie il ne subsiste plus personne qui parle le turc.

Nous désirons vivement que les habitants de la Bosnie-Herzégovine soient profondément attachés à leur pays.

Une masse importante de Turcs subsiste en Yougoslavie méridionale. Quoique ils soient bien traités par les Yougoslaves, ils ne progressent guère, leur esprit demeurant attaché à la mère patrie. Leur retour en Turquie par la voie de l'émigration, à la faveur d'un accord entre les deux gouvernements est une question de temps.

... Il est certain que le voyage de M. Ismet Inönü en Yougoslavie a encore accru l'amitié entre les deux pays. La sincérité dont le cœur d'Ismet Inönü est plein est communicative... Elle se répond tout à la suite aux coeurs de ceux qui l'entourent.

FEUILLETON DU BEYOGLU No. 61

L'ETRANGE PETIT COMTE (L'ETRANGE FILS DU COMTE D'USKOW)

Par MAX DUVEUZIT

— Je pense, moi, Frédéric, qu'il faut avoir le courage de l'écrire comme il se doit, cette lettre...

— Je ne comprends pas du tout... fit alors l'enfant, un peu interdit.

Norbert sourit.

— Je vais vous aider à rédiger cette missive, voulez-vous ?

— Oh ! moi, je veux bien ! Je suis terriblement paresseux quand il s'agit de faire un rédaction... et une lettre c'est un peu ça ! Mais je ne vois pas ce que nous allons pouvoir raconter, en dehors du voyage, de la chaleur qu'il faisait dans le train, du mouvement intense de la rue, de la hauteur des maisons parisiennes et de l'élégance de ses habitants... Que pourrions-nous apprendre de plus à mon lointain paternel ?

— Il y a peut-être mieux, insista Norbert gaiement. Essayons, voulez-vous ?

Il poussa une feuille de papier devant le jeune homme, et celui-ci, docilement, tremplant sa plume dans l'encre, leva sur son compagnon un regard plein de confiance :

— Allez-y, Norbert ! Je vous suis ! Et le maître, redevenu grave, dicta :

— Mon cher père,

— Cette lettre est la première que je vous écris, parce que jamais nous n'avions été séparés et que je n'ai pas eu encore l'occasion de la faire.

— Je ne veux pas pour ce début épistolaire, m'abriter derrière un mensonge ou derrière une personnalité

Vie Economique et Financière

(Suite de la 3ème pages)

Beaucoup d'intellectuels yougoslaves se préoccupent aujourd'hui de résoudre cette question : que faut-il faire encore pour accroître les relations intellectuelles et économiques entre les deux nations ?

Il est hors de doute qu'à la faveur de la nouvelle ère ouverte par le voyage d'Ismet Inönü les intellectuels des deux pays trouveront plus facilement la réponse à cette question et passeront à brève échéance sur le terrain de l'application.

Le Danube

M. Asim Un consacre dans le « Kuru » un article enthousiaste au Danube : ce n'est pas un steuve, affirme-t-il, c'est une mer.

Et il ajoute :

Il y a quelques années, notre ministère de l'Economie a conclu un accord avec les compagnies de bateaux circulant sur le Danube et avec les Chemins de fer de l'Etat roumain en vue de nous permettre d'utiliser la voie du Danube pour notre commerce extérieur. Mais ces accords n'ont pas donné, dans la pratique, les résultats que nous en attendions. Il ne faut pas en conclure que la voie du Danube ne saurait être d'autant utilisée pour la Turquie. Il faut plutôt chercher les raisons de l'insuccès dans les fautes qui ont été commises en matière d'exécution. Ces erreurs peuvent être réparées avec le temps. Le Conseil économique de l'Entente Balkanique peut rendre d'utilles services à cet égard.

Les Yougoslaves estiment que les tabacs turcs pourraient être un objet de commerce pour leur pays. Ils produisent bien du tabac, chez eux, mais le tabac turc est plus fin. Le tabac turc pourrait se vendre bien en Yougoslavie même en payant les droits de monopole. Seulement, un accord devra être conclu à ce propos entre les administrations.

Le précédent de l'accord turco-yougoslave sur les opiums est une garantie de ce que l'on pourrait facilement s'entendre sur les questions économiques communes aux divers pays de la péninsule balkanique — par exemple l'exportation des fruits, du bétail, les œufs...

A Montreux

De Montreux M. Dogan Nadi adresse au «Cumhuriyet» et à la «République» une intéressante correspondance où il analyse les dispositions des diverses puissances à l'égard des revendications de l'Egypte. Après avoir souligné les raisons pour lesquelles l'Angleterre et l'Italie sont favorables à l'abolition des capitulations, notre confrère ajoute :

Il y a deux pays qui soulèvent des difficultés à cette conférence : la France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Il n'y aura donc que la France qui réclamera, et il est probable qu'elle ne renoncera pas facilement à son opposition — comme cela s'est vu si souvent dans l'histoire. La France et la Grèce. Ces deux Etats profitent le plus du régime capitulaire tant par le nombre de leurs nationaux (125.000 Grecs et 26.000 Français) que la situation économique qu'ils s'y sont assurée. On dit, cependant, que la Grèce ne dévierait pas de la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre.